

Tous les timbres que nous venons de citer ne sont pas perforés. La machine à perforer n'était pas encore connue dans notre pays, et ne fit son apparition qu'en 1858. C'est alors que les premiers timbres perforés furent émis et ce fut en même temps la dernière émission de timbres dont la valeur était définie par les pence.

CATALOGUE

Papier cotelé

29...1858...	½ p. rose foncé.....	50 00	15 00
30... " ...	3 p. rouge.....	15 00	2 50

PERFORÉS

Papier vergé mince

31...1858...	3 p. vermillon.....	15 00	3 50
32... " ...	3 p. rouge.....	20 00
33... " ...	3 p. rouge-brun.....	15 00	3 50

Papier uni mince

34...1858...	½ p. rose foncé.....	15 00	8 50
35... " ...	3 p. vermillon.....	15 00	3 50
36... " ...	3 p. rouge.....	15 00	3 50
37... " ...	6 p. lilas.....	60 00	35 00

En 1859, grâce au changement dans la dénomination de l'argent, cinq nouveaux timbres furent émis avec leur valeur en centins. Ces timbres étaient : le 1 centin, rose, pour remplacer le ½ penny ; le 5 centin, vermillon, pour remplacer le 3 pence ; le 10 centin, violet, pour remplacer le 6 pence ; le 12½ centin, vert, pour remplacer le 7 pence ; et le 17 centin, bleu, pour remplacer le 12 pence. Ils étaient tous semblables respectivement aux timbres substitués, à l'exception de la valeur qui était donnée en centins, au lieu d'être désignée par pence. En 1864, un timbre de 2 centins, rose, fut émis. Il était semblable au 1 centin.

CATALOGUE

Papier vergé

38...1859...	1 c. rose.....	7 50
39...1859...	5 c. rouge.....	4 00